

BONNES FÊTES

À TOUS LES MONTÉVRINOIS!

GRAND ANGLE · DÉCRYPTAGE · PROJET D'AVENIR · TRAVAUX · SÉCURITÉ · ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE

MÉMENTO p. 4 - 5



GRAND ANGLE p. 6 - 7



DÉCRYPTAGE p. 8 - 11



PROJET D'AVENIR p. 12 - 13



TRAVAUX p. 14 - 15



SÉCURITÉ p. 16 - 17



P. 3	L'ÉDITO DU MAIRE	P. 23	JEUNESSE & SPORTS
P. 18 - 19	ENVIRONNEMENT	P. 24 - 25	LOISIRS
P. 20 - 21	ÉCONOMIE/EMPLOI	P. 26	SOCIAL
P. 22	TECHNOLOGIE	P. 27	TRIBUNES LIBRES

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
ET SUR LE SITE INTERNET WWW.MONTEVRAIN.FR

    @MONTEVRAIN77

ÉDITO



CHER(E)S MONTÉVRINOIS(ES),

Ces derniers mois ont été bousculés par une actualité que nous n'avions que peu anticipée. Nous avons tous espoir que la crise sanitaire et le confinement soient dernière nous, malheureusement la seconde vague s'est abattue sur nos espoirs et a perturbé nos repères et nos habitudes. C'est dans ce contexte particulier que nous avons dû nous adapter en modifiant notre façon de vivre et en remettant en question ce qui semblait acquis jusque-là.

Nos enfants ont dû rentrer à l'école avec un protocole sanitaire strict et renforcé en novembre pour la reprise des cours après les congés de la Toussaint. Nous avons dû apprendre, pour ceux qui ont la chance de pouvoir le faire, à télétravailler et à rencontrer nos collègues à travers des visioconférences. Nous avons dû apprendre à vivre masqués et à limiter chacun de nos déplacements au minimum. Il a fallu réinventer nos interactions avec le monde et conserver les liens avec nos proches autrement. Cette crise est venue chambouler notre vision de la liberté et nous avons dû y faire face chacun à notre niveau. Et la route semble encore bien longue...

Néanmoins, je me félicite de la réactivité des services municipaux de notre commune face à cette crise. Nous avons su assurer notre mission de service public en adaptant nos services et en maintenant une permanence sur site afin que chaque Montévriinois puisse continuer à trouver un interlocuteur compé-

tent en fonction de sa situation. Nous avons, avec ma majorité, su débloquer les fonds suffisants pour fournir des masques à chaque Montévriinois, mais aussi à chaque enfant de plus de 6 ans au lendemain de l'annonce gouvernementale. Cette crise sanitaire, qui est aussi une crise économique et sociale coûte énormément aux communes. Les budgets qui n'ont pas pu être alloués aux évènements par exemple ne sont pas pour autant économisés. Ils servent entre autres à financer la crise et sa gestion. A chaque annonce gouvernementale, les élus locaux doivent assurer le service après-vente sur le terrain. Veiller et assurer la sécurité de tous, faire respecter les gestes barrières, accompagner et soutenir nos administrés en fournissant notamment des masques, en offrant de la visibilité à nos commerces, en restant disponibles et à l'écoute. Cette gestion parfois incomprise de nos administrés, nous nous devons de la mettre en œuvre sur le plan local et ce coûte que coûte.

Enfin, en dépit du ralentissement général des activités, je tiens à vous assurer que la ville continue à suivre et à travailler main dans la main avec ses partenaires afin de maintenir nos échéances et nos promesses sur les dossiers clés tels que le Cœur Agro-urbain, qui colle plus que jamais à notre envie de proximité et de circuit-court, ou encore le déploiement de la fibre qui est au cœur de l'actualité plus que jamais avec le développement du télétravail.

Pour finir, je constate paradoxalement que cette période nous pousse à plus

de solidarité et à plus d'empathie. Et nous en avons besoin.

Cette année 2020 aura été rythmée par bien des tristesses. Par des actualités plus sombres les unes que les autres et par la remise en question des valeurs républicaines et de nos libertés. Tant d'épreuves, doivent nous pousser à resserrer nos rangs et à ne faire qu'un devant l'adversité quelle qu'elle soit. C'est la leçon que j'ai envie de tirer de tout cela. Restons unis et forts. C'est ensemble que nous arriverons à faire face à tous les maux.

C'est ainsi, que je n'ai aucun doute sur le fait que les fêtes de fin d'année qui approchent à pas de géant sauront réchauffer nos cœurs et mettre un peu de magie dans nos foyers, car le plus important est bien ici. C'est notamment pour cela que la ville organise cette année son premier concours de jardins et balcons décorés pour Noël. Je compte sur vous pour nous aider à égayer notre commune et la faire briller de mille décorations.

Ainsi, je suis heureux de vous retrouver à travers la publication de ce nouveau numéro du « Vivre à Montévrain » juste à temps pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année entourés de ceux que vous aimez. Que ce soit en réel ou en virtuel. Prenez soin de vous et de vos proches.

Justin Robache

MEMENTO

> CE QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER



1 FORUM DES ASSOCIATIONS

Grâce au protocole sanitaire mis en place pour cet événement, le forum des associations, a pu se tenir le samedi 5 septembre 2020 au « Montévrain Sports Académie » et a accueilli pas moins de 42 associations et 2260 visiteurs sur la journée. Succès inespéré en ce contexte particulier !



2 NOUVEAUX HABITANTS

Une quarantaine de familles s'est déplacée, ce vendredi 18 septembre, dans la salle Jean-Marc Mormeck pour assister à la présentation de la ville animée par Christian ROBACHE, Maire de Montévrain. Tous ont pu échanger avec les élus et les partenaires présents lors du pot convivial offert par le Comité des Fêtes pour l'occasion, et se sont vu offrir un sac de bienvenue composé des guides pratiques de la commune, de goodies et réductions des commerçants. Un grand merci à nos partenaires pour leur participation.



 RETROUVEZ TOUTES LES PHOTOS SUR LA PAGE FACEBOOK : VILLE DE MONTEVRAIN

3 VISITE DU GOUVERNEMENT CHEZ BIC

Le 14 septembre dernier, a eu lieu le Conseil national de l'industrie délocalisé afin de présenter le plan de relance du Gouvernement pour soutenir l'activité de notre pays. Ainsi, le Premier ministre Jean Castex, accompagné d'une délégation ministérielle importante a été accueilli à l'usine de production BIC de Montévrain afin de présenter ces mesures visant à redresser la situation économique de notre pays en cette période de crise sans précédent.

Ce choix de l'exécutif prouve encore une fois l'importance du patrimoine industriel de notre commune. Cela fait également écho avec la volonté pour Montévrain de soutenir ses petits commerces et d'accompagner vivement son tissu économique local.



4 SCULPTURES DE CITROUILLES D'HALLOWEEN

C'est lors d'une matinée automnale, ce vendredi 23 octobre que les 16 enfants du CME et du CMJ se sont rendus à la cueillette de Chanteloup en Brie pour y découvrir toutes sortes de cucurbitacées. Nos artistes en herbe ont ensuite pu participer à un atelier de sculpture de citrouilles et imaginer avec leur animateur et l'aide des services logistique et événementiel, des mises en scène dans le but de décorer la commune. Les avez-vous toutes repérées ?



5 20 ANS DU RAM

Le RAM a souhaité fêter ses 20 ans, une occasion de plus pour maintenir le lien avec son public, malgré cette période si particulière.

Ce service municipal gratuit, ouvert fin décembre 1999 est à destination des assistantes maternelles agréées, des enfants et des parents. Ce premier mode d'accueil sur la commune compte 85 assistantes maternelles agréées soit environ 250 places d'accueil d'enfants.

Pour ses 20 ans, Le RAM a présenté une exposition retraçant son histoire, ses missions, ses actions et l'historique du métier d'assistantes maternelles avec leurs témoignages. Des ateliers pour les familles ou pour les assistantes maternelles agréées ont été proposés en lien avec le développement de l'enfant et en adéquation avec les valeurs éducatives portées par l'équipe du RAM :

- Des ateliers de motricité, sensoriels et de jeux
- Des ateliers musique, danses, histoires et psychomotricité animés en partenariat avec nos intervenants

Une réunion thématique en soirée sur « les émotions de l'enfant » a été animée par la psychomotricienne à destination des professionnelles.

Karine et Nadia ont eu beaucoup de plaisir à préparer et vivre ce moment exceptionnel et joyeux, elles remercient petits et grands pour leur participation dans la bonne humeur et avec le sourire.



C'EST DANS UN CLIMAT PARTICULIER QUE S'EST DÉROULÉE, CE MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE, LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021.

Journée ensoleillée, placée sous le signe de la bonne humeur où les écoliers ont eu le plaisir de retrouver leurs camarades, leur école ainsi que leur professeur ! Le Maire et les élus se sont prêtés à la traditionnelle tournée de rentrée des quatre groupes scolaires de la commune. Une belle occasion d'offrir aux CP des ardoises et aux CM1, des cahiers écocitoyens.



LA RENTRÉE EN CHIFFRES :



1647
ENFANTS
dont **649** en maternelle
998 en élémentaire



4 GROUPES
SCOLAIRES



3 OUVERTURES
DE CLASSES
à l'école Louis de Vion
1 maternelle
2 élémentaires



PROTOCOLE SANITAIRE

Entre la rentrée et les vacances de la Toussaint, le protocole sanitaire a dû être adapté dans le but de limiter le brassage des enfants.

Des agents ont été mobilisés de façon à faire respecter scrupuleusement le protocole. Ainsi, un vrai travail a été effectué entre le corps enseignant et la municipalité dans le but de proposer une organisation cohérente. Des couleurs ont été affectées aux différents groupes d'enfants de façon à ce qu'ils ne se mélangent pas.

MON ESPACE CITOYENS

« JE GAGNE DU TEMPS ET ÉVITE



LES DÉPLACEMENTS ! »

DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC, LA VILLE DE MONTÉVRAIN A MIS EN PLACE DEPUIS LE 1ER JUILLET 2020 UN «ESPACE CITOYENS» PERMETTANT AINSI DE GÉRER DE CHEZ VOUS, VOTRE COMPTE FAMILLE.

Il offre davantage de flexibilité en vous permettant d'effectuer vos démarches, sans vous déplacer 7j/7 24h/24 (dans la limite des dates d'inscription et de réservation).

L'espace citoyens est une plateforme de gestion et de consultation des démarches inhérentes aux temps d'accueils péri et extrascolaires (cantine, accueils du matin et du soir, les mercredis et les vacances scolaires) .

Pour les tout petits (de 0 à 3 ans), vous pouvez pré-réserver la présence de votre enfant en accueil occasionnel ou régulier. Il est aussi possible de signaler un changement d'adresse, de mail, de téléphone, d'inscription...directement en ligne.

Vous pouvez également payer vos factures en ligne via l'espace citoyens de manière sécurisée en vous munissant de votre carte bancaire. Vous avez aussi la possibilité d'opter pour le prélèvement automatique.

En poursuivant votre navigation sur votre espace, vous trouverez au sein de chaque rubrique des aides à l'utilisation du portail. Nous vous invitons à les consulter. De plus, des informations et actualités sont régulièrement mises à jour.

Les services de la ville restent à votre disposition pour vous guider et répondre à vos questions. Si vous n'avez pas encore de compte, faites-en la demande à l'adresse mail suivante :

ESPACE-CITOYENS@MAIRIE-MONTEVRAIN.FR

Grâce à ces nouvelles pratiques et à ce service enrichi, gratuit et personnalisé, nous souhaitons vous faire gagner du temps.



PAROLE D'ÉLUS



Christel HUBY

4ème adjointe au Maire, en charge des politiques éducatives

La sécurité et la santé des enfants étant une priorité à Montévrain, comment avez-vous appréhendé cette crise sanitaire ?

Dès la rentrée des vacances de la Toussaint le 2 novembre, une concertation avec l'Education Nationale a abouti à la mise en place d'une nouvelle organisation pour accueillir l'ensemble des enfants tout en répondant aux recommandations sanitaires : création de groupes/classes avec couleurs dans les écoles pour éviter les brassages ; arrivées et départs échelonnés des élèves dans les groupes scolaires ; des salles et réfectoires attitrés et réaménagés pour chaque groupe, le ménage plus fréquent dans les locaux et aération régulière ; les marquages au sol et affichages dans les locaux ; la distribution de masques pour les enfants à partir du CP dans chaque groupe scolaire ; la mise à disposition de masques et produits d'hygiène pour le personnel...Je tiens à remercier tous les agents qui se sont mobilisés en partenariat avec les directions d'écoles pour la mise en œuvre du protocole sanitaire.

Quels sont les retours des administrés sur l'utilisation de l'espace Citoyens dont l'objectif est de faciliter la vie des familles par la dématérialisation des inscriptions et paiement des prestations. Sont-ils satisfaits de ce nouvel outil ?

Une grosse campagne de communication a été déployée par la ville dès le 1er juillet 2020 avec un envoi de mails aux familles, de l'affichage dans tous les bâtiments de la ville, affichage dans les abribus, les panneaux lumineux et la distribution de flyers durant tout l'été. Des formations pour les agents ont été faites fin 2019 pour une utilisation mi 2020. Pour certaines familles, la prise en main de cet espace n'a pas été simple, il a fallu accompagner beaucoup pour les démarches allant de la création de leur espace aux réservations des temps d'accueil. Les agents ont su répondre de manière réactive à l'ensemble des problématiques rencontrées. Nous avons laissé tout le mois de Septembre aux familles pour se familiariser avec ce nouvel outil avant d'appliquer le règlement intérieur des Accueils de Loisirs.

Aujourd'hui, très peu de familles rencontrent encore des difficultés de compréhension et d'utilisation, les retours sont en globalité assez positifs. Pour nous, la mise en place de cet espace citoyens est une réussite.



COVID-19

LES DIFFÉRENTES ACTIONS MENÉES PAR LA COMMUNE

RETOUR SUR COVID-19

10 JUILLET : tous les évènements de plus de 10 personnes doivent faire l'objet d'une déclaration en Préfecture.

27 AOÛT : Monsieur le Maire demande au Préfet de Seine-et-Marne de prendre un arrêté rendant obligatoire le port du masque sur l'ensemble du territoire de Montévrain

3 SEPTEMBRE : La préfecture ne juge pas opportun un arrêté sur l'ensemble du territoire et demande à ce qu'un périmètre soit établi. C'est suite à cette nouvelle demande que l'arrêté n° 2020/DCSE/066 a été pris



DÈS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Depuis la rentrée de septembre, des protocoles sanitaires ont été mis en place sur l'ensemble des quatre groupes scolaires et des bâtiments communaux :

- Port du masque obligatoire par les professeurs et intervenants sportifs
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique
- Circulation différenciée (entrée, sortie)
- Distanciation sociale par marquage au sol
- Aération et désinfection régulière des locaux





PLACEMENT DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE EN ZONE « ALERTE »

Christian Robache, Maire de Montévrain a souhaité qu'un arrêté préfectoral soit pris pour rendre obligatoire le port du masque dans les quartiers de la commune les plus fréquentés.

Ce dernier portant le N°2020/DCSE/066 a pris effet au 25 septembre sur les secteurs suivants :

- place des Nations
- avenue de la Société des Nations
- allée de Dublin
- rue Mauregard
- rue Bonne Mouche
- abords de l'église
- parking de la poste
- rue André Darrasse
- esplanade de la Montévrain Sports Académie
- rue de Rome
- ZAE du Clos du Chêne

Ces informations ont été relayées sur le site internet et page Facebook de la Ville, des affiches d'abribus, sur les panneaux lumineux et un marquage au sol a été mis en place aux entrées et sorties de chaque zone.

Il est important d'ajouter que le port du masque était déjà rendu obligatoire aux abords des écoles et du collège par arrêté préfectoral en date du 27 août 2020.

“ Une distribution à la population de masques lavables a été organisée lors du forum des associations. ”



14 OCTOBRE PASSAGE DU BUS COVID



Cette opération de dépistage gratuit a permis à 182 personnes d'être testées du COVID lors de cette journée.

Ce dispositif a été mis en place par la Région Ile-de-France en lien étroit avec l'ARS Ile-de-France, la Croix Rouge Française et l'Ordre de Malte. Un soutien logistique de la mairie de Montévrain a été apporté par deux agents communaux qui ont pu être détachés de leur fonction ce jour.



22 OCTOBRE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2020/DCSE/085 PROLONGEANT L'OBLIGATION DE PORT DU MASQUE SUR CERTAINS SECTEURS DE LA VILLE.





ÉVÉNEMENTS ANNULÉS

Les nouvelles mesures prises par le gouvernement limitant les rassemblements à 30 personnes maximum ont eu un impact direct sur les événements. Qu'ils soient municipaux ou associatifs, de nombreux événements ont dû être annulés : Retrouvez toutes les infos sur le site de la ville.

Il en va de même pour les événements personnels où les rassemblements de plus de 6 personnes sont désormais interdits dans la sphère privée et l'espace public. De ce fait, les baptêmes et les mariages ne pourront pas dépasser cette limite.

LE COVID À MONTÉVRAIN



EN CHIFFRES

- **400 000 EUROS**
DE RECETTES EN MOINS
- **148 000 EUROS**
DE DÉPENSES
- **ACHAT DE 90 000**
MASQUES JETABLES
- **ACHAT DE 32 000**
MASQUES EN TISSU
- **ACHAT DE 1 600**
MASQUES EN TISSU
POUR ENFANT

EN SAVOIR +

SUR NOS ACTIONS ET ACTUALITÉS SUR LE VIRUS

- > www.montevrain.fr
- > Facebook de la ville

RECONFINEMENT ET PORT DU MASQUE GÉNÉRALISÉ

DÈS LE 30 OCTOBRE

RECONFINEMENT SUITE À L'ALLOCUTION DU PRÉSIDENT LE 28 OCTOBRE, ET DÉCISION PREFECTORALE DE GÉNÉRALISER LE PORT DU MASQUE SUR TOUTE LA SEINE ET MARNE.

À cet effet, certaines enseignes qui ne vendent pas de produits de premières nécessités sont contraintes de fermer leurs portes, tandis que d'autres s'adaptent en limitant l'accès des consommateurs à certains de leurs rayons. Les restaurateurs quant à eux, proposent, dans la mesure du possible, la livraison ou la vente à emporter.

Aussi, dans un élan de solidarité, la municipalité lance

l'opération « *Montévrain soutient ses commerçants* » en centralisant et relayant auprès de ses administrés chaque semaine à travers les réseaux sociaux et le site internet de la ville www.montevrain.fr une **liste recensant tous les commerces montévriinois ouverts pendant cette période de confinement** ou qui proposent le click and collect.

Les activités culturelles et sportives qui étaient inter-

rompues après 20H30 avant le reconfinement, sont dorénavant entièrement à l'arrêt. Coup dur pour les associations, à presque deux mois de la reprise.

Les citoyens quant à eux doivent limiter leurs déplacements et compléter une attestation dérogatoire disponible sur le site media.interieur.gouv.fr ou se **procurer une attestation par leur employeur.**



POLICE MOBILISÉE

La Police Municipale est toujours mobilisée sur le terrain, afin de maintenir les missions indispensables du service public. Elle veille à l'ordre public et continue de protéger les habitants, notamment en s'assurant de faire respecter les mesures sanitaires mises en œuvre pour lutter contre l'épidémie du COVID19. Son action s'inscrit dans une approche préventive mais également répressive le cas échéant. Tout comme les policiers nationaux et les gendarmes, les policiers municipaux interviennent donc en première ligne sur le terrain dans ce contexte pandémique.



3 NOVEMBRE

DISTRIBUTION DE MASQUES DANS LES ÉCOLES

Le port du masque est dorénavant rendu obligatoire dès 6 ans à l'école. Aussi, afin d'accompagner les parents montévriinois dans cette démarche, Monsieur le Maire, Christian Robache et l'équipe municipale ont souhaité offrir un masque en tissu à l'ensemble des écoliers de la ville. La distribution de 1001 masques s'est faite par le corps enseignant le mardi 3 novembre. Nous précisons que ces masques pour enfant répondent aux exigences de l'AFNOR et sont lavables 50 fois.



ETAPES PROGRESSIVES DU DECONFINEMENT ANNONCÉES LORS DE L'ALLOCUTION DU PRESIDENT LE 24 NOVEMBRE 2020

ETAPE 1 / 28 NOVEMBRE

- Ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21h, protocole sanitaire strict.
- Promenade et activité physique en extérieur autorisées dans un rayon de 20km et pour 3 heures.
- Activités extra-scolaires en plein air autorisées.
- Offices des cultes strictement limités à 30 personnes maximum.

ETAPE 2 / 15 DÉCEMBRE

(SI LES OBJECTIFS SANITAIRES SONT ATTEINTS)

- Fin du confinement
- Couvre feu instauré de 21H à 7H sur l'ensemble du territoire, à l'exception des 24 et 31 décembre.
- Activités extra-scolaires en intérieur autorisées.
- Ouverture des salles de cinéma, théâtres, musées dans le cadre de protocoles sanitaires stricts.

ETAPE 3 / 20 JANVIER

(SI LES OBJECTIFS SANITAIRES SONT ATTEINTS)

- Ouverture des restaurants et des salles de sport.
- Reprise des cours intégralement en présentiel au lycée, puis 15 jours plus tard dans les universités.

BON À SAVOIR



Dorénavant, pour toute démarche administrative à l'hôtel de ville ou en mairie annexe, et ce jusqu'à nouvel ordre, les administrés devront prendre rendez-vous. D'autant que depuis le 29 octobre, le niveau « urgence attentat » du plan Vigipirate a été activé dans tous les lieux de cultes et lieux publics. Aussi, pour assurer la prise en charge des habitants en toute sécurité, ces derniers devront s'annoncer à l'interphone de la structure pour qu'un agent vienne les chercher.



LE COEUR AGRO-URBAIN DE MONTÉVRAIN

L'écoquartier "les Roseaux", situé au sud de la ville et aménagé par Epamarne, s'étend sur 153 hectares et est structuré par trois éléments fondamentaux :

-  **LA PARTIE HABITÉE**
-  **LA PARTIE JARDINÉE - LE PARC DU MONT EVRIN** D'UNE SURFACE DE 19 HA SITUÉ AU CENTRE DE L'ÉCOQUARTIER
-  **LA PARTIE CULTIVÉE : LE CCEUR AGRO-URBAIN** DE 20 HA AU NORD-OUEST QUI DEVRAIT VOIR LE JOUR À L'HORIZON 2021.



Parc du Mont Evrin



ECONOMIQUE
DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUEMENT VIABLE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS

Le maraîchage biologique sera privilégié pour offrir des légumes frais, sains et locaux aux Montévrainois(e)s.



SOCIAL
ASSURER UN LIEN ENTRE LES PRODUCTEURS ET LA POPULATION LOCALE

Les produits issus du maraîchage devront être commercialisés en vente directe afin de permettre de développer un lien entre les producteurs et les Montévrainois(e)s. D'autre part, cet objectif de rencontre entre le monde agricole et les habitants pourra passer par la mise en place d'ateliers pédagogiques ouverts à tous.



ENVIRONNEMENTAL
CULTIVER EN RESPECTANT LES SOLS

À terme, le cœur agro-urbain pourra constituer le point de départ d'un véritable pôle agricole durable pour Marne-la-Vallée. Il ne s'agit plus de voir la parcelle de l'agriculteur comme un terrain disponible à l'urbanisation, mais de considérer celle-ci comme un élément productif remarquable de l'environnement.



“ Le cœur agro-urbain est d’abord l’expression d’un projet soucieux de son impact et attentif à son environnement. La vingtaine d’hectares soustraits à l’urbanisation permet de faire émerger un projet agricole et environnemental de grande ampleur. Ce nouveau paysage fait la synthèse entre lutte contre le réchauffement climatique, gestion hydraulique, maintien de la biodiversité et création d’une économie locale basée sur la fertilité des sols. ”

LA HALLE AGRICOLE ET SON POINT DE VENTE DIRECTE



Future halle agricole et point de vente directe, conçue par les urbanistes de l'écoquartier, l'Atelier Philippe Madec.

LA HALLE

Assez vaste, elle permettra de stocker les récoltes et le matériel. Elle accueillera également une « miellerie » et un local de transformation de produits. Fruits et légumes récoltés seront en vente sur place.

Elle sera accessible par des chemins ruraux aménagés et dédiés aux modes doux. Ce bâtiment, conçu en bois, sera à faible impact environnemental.



TOUT SAVOIR SUR LE PROJET

Découvrez le projet du cœur agro-urbain sur le site internet de la ville
 Pour répondre à vos questions : urbanisme@mairie-montevrain.fr



TRAVAUX DE L'ÉTÉ 2020

- **Groupe scolaire Louis de Vion** : sécurisation des accès avec mise en place d'un contrôle d'accès aux entrées
- **Halle des sports** : remise en état du bardage et lasure
- **Groupe scolaire du Puits du Gué** : travaux d'étanchéité de la toiture élémentaire
- **Reprise du marquage au sol** de toute la ville et des jeux (groupe scolaire du Puits du Gué)
- **Réhabilitation du mur du cimetière**
- **Esplanade du Verger** : réfection du sol souple

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX :
100 000 €



TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT GROUPE SCOLAIRE DU VERGER

- Démarrage des travaux de 2nd œuvre à compter du mois de novembre (peinture, plomberie, électricité...)
- Mise en place des brises soleil de couleur à compter du mois de décembre
- Extension du réfectoire finalisée
- Objectif de livraison : 1er trimestre 2021

TRAVAUX VACANCES DE LA TOUSSAINT ET DE NOËL

- Travaux de mise aux normes et accessibilité des groupes scolaires Eugène Isabey et Puits du Gué (mise aux normes des sanitaires, pose de signalisations d'orientation...)

MONTANT : 120 000 € Travaux subventionnés à hauteur de 69% par l'État.

- Réfection du sol du self du groupe scolaire Eugène Isabey **MONTANT : 7 000 €**



TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

CENTRE BOURG

- **2020** : les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue Mauregard ont été finalisés.
- **1er semestre 2021** : lancement des travaux de réfection de chaussée de la rue Mauregard et de l'aménagement de la rue du Sophora et de la place des Poilus

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- Dans le cadre du marché à performance énergétique actuellement mis en place sur la commune depuis 2017, les lanternes sont remplacées par des led à faible consommation d'énergie.
- Sur l'année 2020, la mise en œuvre d'éclairage Led a été réalisée au niveau de Chemin Pontet, Rue Jules Hemet, Rue de l'Eglise, Chemin de la Bergame, Chemin du Pont Jeanne d'Arc, Rue André Darrasse, Chemin des Fours à Chaux, Chemin des Pissottes.
- Les nouvelles lanternes de technologie LED permettent de réaliser des économies d'énergie car celles-ci sont moins énergivores et permettent de mettre en place des cycles d'éclairage (intensité réduite au milieu de la nuit).

MONTANT : 90 000 €



FERME DES CORBINS

La ferme des Corbins, classée « Élément patrimonial protégé » au titre du plan local d'urbanisme, a été acquise par la commune en septembre 2019.

Les objectifs sont les suivants :

- Redonner vie à cet ensemble emblématique du patrimoine local
- Réhabiliter et aménager un corps de ferme
- Valoriser et préserver l'histoire de la commune
- Animer la vie locale en proposant un nouvel équipement

A ce jour, la destination du lieu n'a pas encore été définie. Une étude d'opportunité et stratégique est actuellement en cours auprès d'un architecte-urbaniste afin de pouvoir formaliser un scénario de faisabilité et ainsi évaluer les coûts d'investissement nécessaires pour l'opération.

Néanmoins sur l'année 2020, plusieurs actions ont été réalisées :

- Réalisation de plans topographiques de la parcelle et établissement de plans intérieurs
- Sécurisation du site
- Travaux de rénovation du logement gardien (en cours) 60 000 €
- Implantation d'un panneau d'information
- Une vente aux enchères a été réalisée en juin 2020 pour désencombrer la ferme de nombreux objets ou matériels inutilisés : une vraie réussite 20 lots sur 23 ont été vendus.
- Montant des ventes: 42 000 €
- Objets vendus : matériel agricole, citerne, cuve, remorques, tracteurs



PAROLE D'ÉLUS



Serge DUJARRIER

Maire adjoint,
en charge des travaux

Quel a été l'impact de la crise sanitaire sur l'avancement des travaux en 2020 ?

La crise a eu peu d'impacts sur nos travaux effectués en Régie, les locaux étant moins utilisés nous avons été moins sollicités pour des interventions. Notre effectif présent, légèrement réduit est malgré tout resté mobilisé. Je salue au passage le travail des équipes qui ont assuré la propreté de la ville dans des conditions difficiles. Nous avons décalé sur juillet/août les travaux programmés par nos entreprises. Les travaux de l'extension de l'école du "Verger" ont été stoppés pendant environ deux mois et ont repris avec un rythme réduit pendant un mois et demi suite au protocole Covid.

Des pannes d'éclairage public ont été constatées à plusieurs endroits de la ville, que répondez-vous aux riverains ?

Notre MPE, Marché à Performance Énergétique, auquel nous consacrons 90 K€/an, nous permet de remplacer peu à peu les équipements vieillissants et énergivores par du matériel plus moderne à led, et de revoir nos réseaux... Notre prestataire, Eiffage Énergie, intervient dans l'heure, si possible, dès que nous avons connaissance d'une panne. Le dépannage est parfois plus long, la recherche de panne n'est pas une science exacte... Récemment une panne a duré plusieurs jours sur le Boulevard Charles de Gaulle, un équipement neuf, à priori fonctionnel, étant en cause. Les récentes coupures vers le quartier des Roseaux étaient dues à un basculement d'un poste provisoire vers un raccordement définitif. Les réseaux sociaux s'affolent dès que l'éclairage public est en service dans la journée, "La Mairie gaspille notre argent", et bien non, c'est tout simplement imposé par une opération d'entretien, de contrôle ou de dépannage.

Quel est votre bilan des travaux réalisés en 2020 ?

La phase 1 de requalification des voiries du centre Bourg est terminée. La dernière phase va reprendre prochainement pour une fin de travaux en juillet 2021. Les travaux du Verger vont se terminer avec un retard de quelques semaines dû au Covid. Le budget investissements, PPI compris, Plan Pluriannuel d'Investissements, de 3,2 M€ a été réalisé. 1 M€ a été consacré à l'investissement courant, mise aux normes PMR, études du futur stade etc... On a réalisé tous ces travaux dans un temps réduit et beaucoup de petits travaux d'entretien du patrimoine, électricité, peinture, plomberie grâce à nos équipes en Régie.



LA VILLE AGIT POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Afin d'enrayer les comportements dangereux au volant, les policiers municipaux de Montévrain effectuent des contrôles routiers.

Usage du téléphone portable au volant, absence de ceinture de sécurité, franchissement d'un feu rouge, circulation sur les trottoirs, changement de direction sans avertissement préalable, vitesse excessive... Autant de comportements qui peuvent s'avérer particulièrement dangereux et provoquer des accidents graves.

La Police municipale réalise fréquemment des opérations de contrôle sur certains axes stratégiques et verbalise les auteurs d'infractions au code de la route. « Ces contrôles routiers font partie intégrante de nos missions de sécurisation de la voie publique. Nous assistons à une recrudescence d'incivilités au volant et de comportements dangereux qui peuvent avoir des conséquences très graves lorsqu'ils provoquent des accidents impliquant des piétons, des cyclistes ou encore des cyclomotoristes », explique le chef de la Police municipale. « L'objectif de ces contrôles est avant tout de sensibiliser les conducteurs aux dangers liés à la conduite de leur véhicule, mais également de sanctionner les contrevenants aux règles de bonne conduite. De nombreux conducteurs ne réalisent pas les conséquences de leur comportement et affichent un réel sentiment d'impunité. Cette situation doit cesser. »

Au cours de l'année 2020, c'est près de 15 permis de conduire qui ont fait l'objet d'une rétention par la Police Municipale, et 7 conducteurs contrôlés avec un taux d'alcoolémie positif. Plus de 600 procès-verbaux à la circulation routière ont été dressés par nos policiers municipaux. Pour éviter de vous faire verbaliser, rien de plus simple : respectez les règles élémentaires de civisme et de sécurité routière. Cela permet d'éviter des drames et contribue aussi à la qualité de notre cadre de vie.



LE DÉMARCHAGE, QUE FAIRE ?

Méfiez-vous des propositions prenant la forme d'une information officielle émanant d'un service de contrôle, les services publics ne procèdent pas de la sorte et ne mandatent aucun prestataire pour le faire.

➤ Evitez de souscrire à une offre impromptue sans la comparer à des propositions concurrentes.

➤ Ne payez aucune somme d'argent.

En tout état de cause, avant de payer une quelconque somme, demandez une offre écrite permettant d'identifier précisément la société et la prestation proposée ;

➤ Si vous avez payé, prenez contact avec votre banque.

Dans tous les cas, appelez la Police Municipale.

QUELQUES CHIFFRES EN 2020 :

37 interpellations d'auteurs de flagrant délit

213 procès-verbaux COVID

1778 verbalisations

26 réquisitions judiciaires de vidéoprotection

12 interventions pour vol à l'étalage dans les commerces.



CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE

> Police@mairie-montevrain.fr

> 01 60 36 30 19

> Appelez le 17 ou le 122 en cas d'urgence



PAROLE D'ÉLUS



Olivier BADUREAU
7ème Adjoint au Maire
En charge de la Sécurité

Je suis témoin d'un comportement suspect, quels sont les différents moyens de signalement dont je dispose ?

Il existe en effet, plusieurs moyens pour signaler un comportement suspect. Le dispositif Voisins Vigilants qui compte aujourd'hui 497 inscrits. Le principe est de pouvoir signaler soit par sms soit par message sur la plateforme Voisins Vigilants tout fait inhabituel. L'alerte est ensuite diffusée aux membres des communautés ainsi qu'à la Police Municipale. Par ailleurs, je tiens à préciser que le but de cette plateforme est de prévenir la Police et non d'intervenir pour ne pas se mettre en danger. En cas d'urgence, composez le 17 et contactez la Police Municipale qui disposera d'un délai d'intervention plus court. Cette année par deux fois la Police Municipale est intervenue et a pu interpellé les auteurs signalés par la plateforme Voisins Vigilants. C'est aussi près de 160 alertes reçues par la Police Municipale.

Quels sont les projets 2021 du service de Police Municipale et les moyens déployés par la Ville ?

Depuis le 1er octobre 2020, un nouveau Chef de la Police Municipale a pris ses fonctions. Une réorganisation est mise en œuvre. Des actions de proximité seront amplifiées par des surveillances pédestres dans les quartiers résidentiels mais aussi auprès des commerçants et plus largement sur l'ensemble du territoire communal. Afin d'aider les agents de la police municipale dans leurs interventions, et de les protéger, nous avons fait le choix d'équiper nos policiers de caméras piétons. Elles seront déployées dès que l'autorisation préfectorale aura été validée. L'accès aux fichiers des permis de conduire et à l'identification des véhicules sera également un outil inscrit dans la doctrine d'emploi de notre Police Municipale. Ce qui permettra d'améliorer le traitement des infractions. Nos policiers municipaux sont primo-intervenants et doivent pouvoir exercer leurs prérogatives dans toutes leurs composantes. Il est également prévu de renforcer le système de vidéosurveillance actuel et d'organiser des interventions pédagogiques de la Police municipale auprès des établissements scolaires.



LES VOITURES VENTOUSES PARKINGS SQUATTÉS

L'article R. 417-12 du code de la route interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route et réprime cette infraction d'une amende de 35 Euros. L'abus est constitué en cas de stationnement ininterrompu d'un même véhicule sur un même point de la voie publique ou ses dépendances pendant plus de sept jours ou pendant une durée de plus de 48h si le maire de la commune l'a réglementé, et c'est le cas à Montévrain.

- > Les véhicules au-delà de ces délais font l'objet d'une procédure d'enlèvement et de mise en fourrière.
- > Nos parkings publics ne doivent pas se transformer en emplacements de stationnement résidentiels.



LE STATIONNEMENT

Le constat est fait que de mauvaises habitudes ont été prises par certains automobilistes en matière de stationnement non autorisé. Les trottoirs et les voies de circulation ne sont pas des lieux où un véhicule doit être stationné..

- > Être stationné sur un trottoir peut vous faire encourir une amende de 135 Euros,
- > Être stationné dangereusement à une intersection de route peut vous faire encourir une amende de 135 Euros et la perte de 3 points sur votre permis de conduire
- > Être stationné devant un point de collecte de déchets ménagers peut vous faire encourir une amende de 35 Euros
- > Être stationné hors emplacement matérialisé peut vous faire encourir une amende de 35 Euros.

Les automobilistes doivent faire preuve de plus de civisme. De nombreux parkings publics sont à disposition. Au niveau des écoles, il est formellement interdit de stationner dans les emplacements prévus pour les transports en commun, et encore moins sur la chaussée, afin d'éviter tout risque d'accident.

PLUS PROPRE MA VILLE ! ♥

À MONTÉVRAIN, LES HABITANTS DE L'ÉCOQUARTIER ONT À LEUR DISPOSITION PRÈS DE 200 POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ENTERRÉS (PAVE).

Ce système de gestion des déchets s'inscrit parfaitement dans la philosophie d'un écoquartier. Ces bornes sont destinées à recevoir vos ordures ménagères, vos emballages et papiers et vos contenants en verre

Ce mode de gestion des déchets est bien plus vertueux qu'une collecte classique en porte-à-porte puisque les bornes sont vidées en fonction de leur taux de remplissage. Ceci permet, entre autres, une optimisation de la fréquence des tournées des camions et une diminution de l'empreinte carbone. Les PAVE facilitent également le quotidien des habitants qui n'ont pas à sortir et rentrer leurs poubelles. Autre avantage non négligeable : les Points d'Apport Volontaire Enterrés permettent de regrouper en un même lieu les points de stockage des déchets, ce qui dispense de la présence disgracieuse des bacs sur le trottoir.

MALGRÉ LES NOMBREUX ATOUTS QUE PRÉSENTE CE MODE DE GESTION DES DÉCHETS, LA VILLE DÉPLORE TOUJOURS PLUS D'INCIVILITÉS ET UNE MAUVAISE UTILISATION DE CES PAVE.

**RAPPEL DES CONSIGNES**

- Il est rappelé que tous les emballages et le papier se trient afin d'être valorisés en de nouvelles matières. Attention à ne pas imbriquer les emballages entre eux et à ne pas les enfermer dans des sacs en plastique, ce qui empêcherait la séparation des matériaux. Les emballages et le papier doivent être déposés en vrac dans le PAVE jaune.
- Les ordures ménagères sont à jeter dans le PAVE rouge, dans des sacs de 80 litres maximum, bien fermés. Pour des raisons d'hygiène et pour préserver le mécanisme du matériel, ces déchets ne doivent pas être jetés en vrac.
- Les emballages en verre (pots, flacons et bocaux en verre) sont à déposer dans la borne verte. Il est interdit d'y déposer tout autre déchet (type vaisselle, faïence, ampoule...).
- **ATTENTION, TOUT DÉPÔT AU PIED DES BORNES EST STRICTEMENT INTERDIT.**
- Les objets volumineux ou les déchets qui ne sont pas acceptés dans les PAVE doivent être déposés en déchetterie.
- Ne pas stationner votre véhicule devant les PAVE pour ne pas gêner le passage des collecteurs !

DANS LE RESTE DE LA COMMUNE : LES CONTENEURS POUBELLES

- Collecte des ordures ménagères (conteneur rouge bordeaux) : **mercredi et samedi**
- Collectes sélectives pour les emballages papiers et le verre (conteneur jaune et vert) : **lundi**



LES DÉCHETS ENCOMBRANTS

- Les déchets extra-ménagers doivent être sortis la veille du jour de collecte des encombrants, soit le 3e vendredi du mois. Ces déchets sont à déposer sur le trottoir, devant votre habitation, en veillant à ce qu'ils soient accessibles pour les équipages de collecte et en s'assurant qu'ils n'empêchent pas la circulation des piétons et des automobilistes.
- **Attention** à ne jamais déposer vos encombrants sur les emplacements des PAVE, ce qui empêcherait le bon fonctionnement du vidage de ces bornes et qui pourrait endommager le matériel.
- Pas de collecte de déchets verts effectuée sur Montévrain > apport en déchetterie ou compostage domestique

AUJOURD'HUI, LE BUDGET DÉPLOYÉ PAR LA VILLE POUR LA PROPRETÉ DES ESPACES URBAINS C'EST



140 000€

en frais de personnel

240 000€

pour le balayage mécanisé,
le nettoyage manuel de la voirie

ALORS STOP AU DÉPÔT SAUVAGE !

C'EST VOUS QUI PAYEZ LE NETTOYAGE !



L'APPORT EN DÉCHETTERIE

La déchetterie la plus proche de Montévrain est située à :

Chanteloup-en-Brie
ZAC du Chêne St-Fiacre
Rue des temps modernes
proche de la zone commerciale
Le Clos du Chêne.

La liste des déchets autorisés et interdits, le règlement et les conditions d'accès en déchetteries sont consultables sur le site internet du SIETREM : www.sietrem.fr

LA PROBLÉMATIQUE DES CARTONS



- Les grands cartons (type cartons utilisés pour les déménagements, l'emballage de l'électroménager et des articles volumineux) sont à déposer en déchetterie.
- Les petits cartons de repas (ex : boîtes à pizza...) ou les petits emballages type colis de petite taille sont à découper en petits morceaux et à déposer dans les PAVE jaunes (ou bacs jaunes pour les secteurs hors écoquartier). *Il est indispensable de découper au préalable les cartons pour préserver le bon fonctionnement des bornes et de garantir leur recyclage.*

DEPUIS LE 9 SEPTEMBRE 2020
CHRISTIAN ROBACHE EST PRÉSIDENT DU SIETREM



EN SAVOIR +

SUR LA BONNE GESTION DES DÉCHETS

> www.sietrem.fr

> info@sietrem.fr

> 0 800 770 061

> Réseaux : @sietrem

LA MAIRIE RECRUTE



UN DIRECTEUR ALSH

Au sein du secteur périscolaire, vous participez à la construction et à la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure en accord avec l'équipe d'animation et en lien avec le projet éducatif. Vous contribuez à la mise en place de la politique municipale de l'enfance au sein de la structure et êtes garant de la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble des participants. Vous veillez au respect des normes sanitaires et du cadre législatif de la DDCS.

PROFIL:

- > Titulaire du grade d'animateur ou à défaut contractuel, titulaire d'un diplôme permettant la direction d'une structure accueillant plus de 80 enfants plus de 80 jours par an (BPJEPS)
- > Expérience de la direction d'un ALSH
- > Sens des responsabilités
- > Très bonne communication et diplomatie
- > Capacité d'analyse, de synthèse et à être force de proposition

UN ANIMATEUR ALSH

Garant de la sécurité morale et physique des enfants, vous assurez leur encadrement et l'animation des activités sur les différents temps d'accueil. Vous mettez en application le projet pédagogique de la structure en collaboration étroite avec la direction de l'ALSH.

PROFIL :

- > BAFA ou équivalence (ex : CAP Petite Enfance) souhaité
- > Connaissance du public 3 à 12 ans
- > Connaissance de la réglementation en vigueur (DDCS)
- > Capacité d'adaptation, d'analyse et de vigilance

6 GARDIENS POLICE MUNICIPALE

Au sein d'un service composé de 12 agents et d'un centre de supervision urbain, les gardiens de Police Municipale auront pour mission de faire respecter les mesures nécessaires au maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique, de veiller à l'application des règlements de police et d'exécuter les directives données par le Maire dans le cadre de leurs pouvoirs de police.

PROFIL:

- > Titulaire du grade de gardien de Police Municipale (FIA validée)
- > Formation à l'armement validée Cat B (FPA) et D (PSA, tonfa, Bdt et bombe lacrymogène)
- > Port d'arme catégorie B et D obligatoire en service
- > Titulaire du permis B et maîtrise de la conduite des 2 roues
- > Qualité de rigueur, discrétion, dynamisme et esprit d'équipe
- > Sens du service public, du dialogue et de la médiation

UN PSYCHOLOGUE

poste à mi-temps organisé en fonction des besoins des services.

Sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services Population et de la Proximité, vous répondez de façon personnalisée aux besoins des enfants accueillis, des familles et des équipes et professionnels enfance et petite enfance. Il vous sera également possible d'intervenir auprès des agents de la collectivité en cas de situation problématique, de manière ponctuelle.

PROFIL:

- > Diplôme de psychologue
- > Connaissance des grands courants de pensée en rapport avec l'enfance/petite enfance
- > Discrétion, écoute et disponibilité

EN SAVOIR +

Adresser CV + lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire à l'adresse suivante :
Hôtel de Ville de Montévrain,
4 Rue bonne mouche, 77144 Montévrain
Ou par mail à : rhemploi@mairie-montevrain.fr



PANO VAL D'EUROPE ENSEIGNE & SIGNALÉTIQUE

PANO VAL D'EUROPE A OUVERT SES PORTES DÉBUT OCTOBRE À MONTÉVRAIN, DANS LA ZONE COMMERCIALE INNOVSPACE FACE AU CLOS DU CHÊNE.

Experts en signalétique et marquage publicitaire, l'équipe s'appuie sur un réseau international fort de 40 années d'expérience. Enseigne, signalétique, marquage véhicule, flocage textile... Pano conçoit, fabrique et installe ! Graphistes, monteuses, poseuses : chaque membre de l'équipe a sa spécialité ; les projets sont ainsi maîtrisés de A à Z. L'équipe accompagne ses clients avec objectif de simplicité et d'efficacité et sont conseillés selon leurs besoins.

Vous êtes commerçant, artisan, industriel, administration, agence immobilière... l'équipe de PANO vous accueille dans son showroom afin de discuter de votre projet de communication. Et parce qu'ils connaissent parfaitement leur produit, vous pouvez compter sur eux pour vous conseiller dans le choix de matériaux, de format et/ou de design.

PANO VAL D'EUROPE

- > 7 rue de Rome, 77144 Montévrain
- > Horaires : du lundi au vendredi : 09h-12h / 14h-18h
- > 01 80 81 44 82 - contact@pano-valdeurope.fr
- > Site : www.pano-valdeurope.fr
- > Instagram/Facebook/LinkedIn

SE FAIRE CONNAÎTRE

Vous êtes une entreprise, un commerçant ou un artisan nouvellement implanté sur Montévrain et vous souhaitez vous faire connaître ?

CONTACTEZ COMMUNICATION@MAIRIE-MONTEVRAIN.FR



M.S.P ALMA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

LA M.S.P ALMA EST SITUÉE DANS LE QUARTIER DU FORT MARDI AU 1, RUE DU BOIS CARRÉ À DEUX PAS DE L'ESPACE MATTHIEU DOUCET, FACE AU STADE.

Elle a ouvert ses portes le 20 Juin 2020 dernier et a pour objectif d'offrir des prestations de santé diversifiées pour la commune de Montévrain et ses alentours. La Maison de Santé se compose pour le moment d'une équipe de quatre professionnels de santé :

- un kinésithérapeute (Mr Johann CUENCA),
- un pédicure-podologue (Mr Romain LONG),
- une ostéopathe (Mlle Chloé BIAZZO),
- une infirmière (Mme Laetitia NGUYEN BONILLA)

La MSP espère attirer d'autres professionnels de santé et particulièrement un médecin généraliste dont la ville manque cruellement. La MSP ALMA souhaite compléter et renforcer l'offre de soins sur la commune.

M.S.P MAISON DE SANTÉ

- > 1 rue du Bois Carré, 77144 Montévrain
- > Horaires : du lundi au samedi : 08H-20h
- > 06 52 51 70 67

DIÉTÉTICIENNE - NATUROPATHE

Prise en charge diététique : surpoids, obésité, hypertension, diabète, cholestérol, syndrome du colon irritable... ou tout simplement changer d'hygiène de vie. Prise en charge en naturopathie : stress, troubles du sommeil, troubles digestifs....

COLINE LEGEARD - DIÉTÉTICIENNE/NATUROPATHE

- > CENTRE MÉDICALE DE MONTÉVRAIN
- > 19-21 Route de provins, 77144 Montévrain
- > 06 35 23 76 01



Fatna MEKIDICHE, Conseillère Municipale déléguée aux nouvelles technologies répond à toutes vos questions.

FIBRE OPTIQUE À MONTÉVRAIN!

Vous résidez à Montévrain et n'êtes toujours pas équipés de la Fibre Optique ?

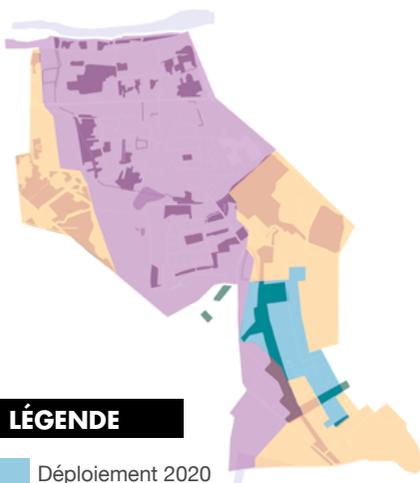
De qui relève la compétence « aménagement numérique » sur le territoire de Montévrain ?

Le Syndicat Mixte Seine-et-Marne Numérique a confié le déploiement de la fibre optique à COVAGE-SFR FFTH.

Quel est le calendrier prévisionnel du déploiement de la fibre sur la commune ?

Grâce à l'intervention de la ville de Montévrain auprès de l'opérateur, le déploiement initialement prévu pour 2023 retrouvera ses 1ers abonnés fin 2020 avec 2272 logements éligibles qui pourront ainsi bénéficier des offres commerciales des fournisseurs d'accès. Deux autres phases de déploiement suivront : début 2021 avec 712 logements éligibles puis fin 2021.

Déploiement 2020-2021 sur Montévrain



LÉGENDE

- Déploiement 2020
- Déploiement début 2021
- Déploiement fin 2021

Pourquoi constatons-nous des problèmes de débit en ce moment ?

La baisse du débit est due à la transition entre l'ADSL et la Fibre Optique

qui s'opère, ce qui engendre des problèmes de connexion ou des coupures du réseau.

Des techniciens fibre sont présents dans ma rue : pourrais-je bientôt profiter de la fibre ?

Si vous apercevez des techniciens en train de faire des travaux dans votre rue, cela ne signifie pas nécessairement que vous serez bientôt éligibles à la fibre optique. Nous vous invitons à tester régulièrement votre éligibilité sur le site de COVAGE ou à manifester votre intérêt pour la fibre auprès des opérateurs référencés sur votre réseau : www.covage.com/testez-votre-eligibilite-a-la-fibre-optique/

Mon logement n'est pas référencé dans l'outil de test : que faire ?

Vous êtes en immeuble/copropriété : assurez-vous que votre syndic/bailleur a bien reçu, complété et renvoyé la convention d'immeuble dûment signée. Dans le cas contraire, pour obtenir une convention d'immeuble, votre syndicat de copropriété, bailleur ou propriétaire doit remplir le formulaire.

Quels sont les démarches pour obtenir une convention d'immeuble ?

Pour obtenir une convention d'immeuble, votre syndicat de copropriété doit prendre contact avec un expert Covage en remplissant un formulaire de contact. L'expert lui remettra la convention d'immeuble à remplir et à retourner à Covage. Il est également possible de télécharger la convention

sur le site internet de la ville www.montevrain.fr. Il est à noter que sur Montévrain, plus de 1000 logements éligibles à la fibre n'ont pas d'autorisation pour raccorder leurs immeubles. Il faut absolument que la convention soit signée si les résidents veulent bénéficier du très haut débit.

Quelles sont les étapes clés du déploiement de la fibre dans votre immeuble par l'opérateur COVAGE/SFRFFTTH

Après la signature de la convention, une étude technique spécifique à l'immeuble est systématiquement réalisée avant le lancement des travaux et soumis à la validation.

Dans l'optique de fournir une connexion Très Haut Débit à leurs abonnés, l'opérateur COVAGE commence par déployer le réseau fibre dans les rues de la commune en utilisant les infrastructures déjà existantes. On appelle ça : le déploiement horizontal.

Le déploiement de la fibre optique commence au NRO (Noeud de raccordement optique) qui abrite les équipements des Fournisseurs d'Accès à Internet utilisant le réseau.

Puis, la fibre est déployée dans la rue vers les habitations. Les techniciens tirent la fibre jusqu'à un Point de Mutualisation (point de raccordement des opérateurs commerciaux). Le réseau est alors mutualisé. Les opérateurs respecteront un délai de trois mois avant de pouvoir commercialiser une offre fibre.

E.M.S ET SPORT ADULTES MONTÉVRAIN

LE SECTEUR SPORT DE LA VILLE ATTENDAIT DE PIED FERME LA RENTRÉE 2020 POUR (RE)LANCER SES ACTIVITÉS MISES EN VEILLE DEPUIS LE PRINTEMPS.

Avec plus de 162 inscriptions, les enfants ont déjà eu l'occasion de s'essayer, depuis la rentrée, aux joies de l'athlétisme, de la motricité ou de la gymnastique, tandis que les 30 adultes inscrits participaient au fitness du jeudi soir.

Le secteur Sport de la ville, c'est également l'intervention d'éducateurs sportifs aux côtés des enseignants, par le biais d'activités physiques : jeux de raquettes, kineball, courses d'orientation, natation ...

Le service JSVA a proposé des stages pendant les vacances d'automne à destination des enfants et des adolescents, sur les thèmes « aisance aquatique et multisports » et « sports américains ».

Si les activités physiques ont de nouveau subi un coup d'arrêt à l'automne, nous reviendrons vers vous pour trouver des alternatives de compensation durant les prochaines vacances scolaires ou week-ends.

RETOUR FORMATIONS

FORMATION BAFA



Durant la première semaine des vacances d'automne, 20 jeunes ont participé à la formation générale BAFA, à l'espace Matthieu Doucet.

Encadrés par 2 formateurs de l'association « Familles Rurales », les stagiaires ont validé la première partie de leur diplôme. Le fameux Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, plus connu sous l'acronyme « BAFA ». Le BAFA se déroule en 3 parties (formation générale, le stage pratique, et le stage d'approfondissement).

Les jeunes stagiaires montévriinois auront la possibilité d'effectuer leur stage pratique dans l'un des quatre accueils de loisirs.

FORMATION PSC1



En partenariat avec la Croix Blanche du Val Maubuée, le service J.S.V.A a organisé une formation PSC1 (Prévention Et Secours Civiques De Niveau 1) Un bel acte citoyen de la part de nos 10 néo secouristes, qui seront donc désormais en capacité d'intervenir avec justesse auprès de la population, en cas d'incident.

EN SAVOIR +

JEUNESSE SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

> jsva@mairie-montevrain.fr

> 01 60 36 44 52

1^{ER} DE FRANCE / 2^{ÈME} D'EUROPE !

AVIS AUX AMATEURS ET SPÉCIALISTES DE SPORT DE GLISSE ! MONTÉVRAIN ACCUEILLE LE PLUS GRAND PUMPTRACK DE FRANCE ACCESSIBLE GRATUITEMENT ET OUVERT 7J/7

Déployé sur une surface de près de 6 000 m², avec 780 mètres linéaires de tracé, le pumptrack de Montévrain est désormais un des plus grands parcours en boucle fermée du monde et même le second plus grand d'Europe, derrière celui de Zurich.

Le nouveau pumptrack de Montévrain se compose de quatre circuits de différents niveaux repérés par un code couleur, afin de satisfaire tous les pratiquants et amateurs :

- Un circuit vert de 90 mètres dédié à la découverte de la glisse pour les plus jeunes et les draisiennes.
- Un circuit bleu de 230 mètres pour les pratiquants de niveau intermédiaire (rollers, skateboard, trottinette, BMX, VTT).
- Un circuit rouge de 380 mètres consacré aux plus expérimentés en passage « pompé », « enroulé », ou « sauté ».
- Un circuit « hors catégorie » de 90 mètres réservé à la pratique plus « extrême », où la maîtrise du saut sera nécessaire pour passer avec style des bosses pouvant aller jusqu'à 6 mètres de long !

Le pumptrack de Montévrain se démarque grâce à sa très grande superficie et sa diversité des parcours. La variété des trajectoires de transferts et de sauts proposés a été particulièrement étudiée pour ravir le plus grand nombre, des plus jeunes enfants à partir de 3 ans jusqu'aux compétiteurs chevronnés. Tous, pourront s'entraîner, s'amuser et rouler avec un maximum de plaisir et de sécurité.





UNE COLLABORATION PARTENARIALE POUR UN ÉQUIPEMENT UNIQUE

Le pumptrack a été financé à hauteur de 550 000€ par EpaMarne en sa qualité de maître d'ouvrage, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de la Charbonnière, et a mandaté le groupement d'entreprises Eiffage-MyTracks pour la construction qui s'est achevée en septembre 2020. L'inauguration de ce nouvel équipement a eu lieu le 7 octobre dernier.

“*Quel honneur pour moi et mes élus d'inaugurer le plus grand Pumptrack de France et le second d'Europe sur les terres de Montevrain !* » s'enthousiasme Monsieur le Maire, Christian ROBACHE.
« *Je remercie EpaMarne, EIFFAGE et Mytracks pour cette belle construction qui permet à notre commune d'accueillir un nouvel équipement sportif et ainsi élargir notre gamme de loisirs ! Cet équipement de qualité saura participer pleinement au rayonnement de Montevrain et ce, en dehors de ses frontières grâce à un Pumptrack performant, sécurisé, accessible, et gratuit qui s'intègre parfaitement à notre Ecoquartier mais qui répond aussi et surtout à nos ambitions. Ambition à la fois urbaine, écologique, sportive et axés sur la jeunesse.* ”

UN ACCOMPAGNEMENT SUR SITE

2 animateurs sur site tous les mercredis, samedis et dimanches hors période scolaire depuis l'ouverture officielle du Pumptrack, le 7 octobre. De 9h à 19h le mercredi et le dimanche. Le pumptrack est par ailleurs fermé depuis le confinement.

Photos : Montevrain, mercredi 7 octobre 2020. Le maire Christian Robache, le directeur général adjoint d'EpaMarne/EpaFrance Jean-Baptiste Rey, le maître d'œuvre Lollier Ingénierie, les entreprises Eiffage-MyTracks et les élus municipaux inaugurent le pumptrack.

QUATRE CIRCUITS DESTINÉS

À LA PRATIQUE DU BMX, DU

VTT, DU SKATEBOARD, DE LA

TROTTINETTE ET DU ROLLER



RÈGLEMENT

**Accès autorisé sur piste sèche
de 9h à 22h**

- Le port du casque et des équipements de protection est obligatoire.
- Libre accès à la piste sous l'entière responsabilité des utilisateurs et de leur représentant légal pour les mineurs.
- L'équipement est interdit d'accès aux véhicules motorisés et aux enfants de moins de 12 ans non accompagnés.
- La pratique est subordonnée à la présence d'au moins 2 personnes sur le site.
- Pour des raisons de sécurité, les accompagnants et les spectateurs sont priés de se tenir hors de la zone de pratique.

La commune de Montevrain décline toute responsabilité en cas d'accident et/ou de non-respect des règles ici dictées.



FESTIVITÉS DES SÉNIORS

Face à la deuxième vague épidémique de COVID, le 28 octobre dernier, le Président de la République a annoncé le rétablissement de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire.

Compte tenu des mesures imposées face à cette crise, nous sommes malheureusement contraints d'annuler l'organisation du repas-spectacle sur le thème de la Russie, ainsi que le déjeuner partagé avec les écoliers des 4 groupes scolaires de la commune.

Toutefois, afin de régaler les papilles de nos aînés, un panier gastronomique, accompagné d'un petit présent sera offert à chaque détenteur du Pass Montévrain Sénior.

LE NOËL DES SÉNIORS C'EST

188

**COLIS COMMANDÉS PAR LA
MUNICIPALITÉ ET LIVRÉS À DOMICILE**

131
COLIS SOLO

57
COLIS DUO



NOUVEAUTÉ

• **CAF** •

**LES AIDES PERSONNALISÉES AU LOGEMENT
CALCULÉES « EN TEMPS RÉEL » !**

À compter du 1er janvier 2021, les aides au logement seront calculées sur les revenus des 12 derniers mois et non plus sur les revenus fiscaux n-2. Ce changement permettra de mieux s'adapter aux situations des personnes.

**POUR EN SAVOIR PLUS
RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE CAF.**

EN SAVOIR +

**LE SERVICE DE L'ACTION SOCIALE
ET DU LOGEMENT**

> sasl@mairie-montevrain.fr
> 01 60 36 40 70

TRIBUNES LIBRES



DE L'OPPOSITION

La COVID 19 touche chaque Montévriinois, différemment, mais depuis mars 2020, nous devons adapter nos modes de vie aux dispositions successives dictées par l'évolutions de cette pandémie. Notre équipe salue le dévouement de celles et ceux qui assurent la continuité de service au sein de notre collectivité.

Nous continuons de suivre les dossiers de la commune et de l'agglomération. Notre présence dans les commissions permet de formuler nos questions et nous privilégions le dialogue. Nous suivons les sujets comme les modifications du PLU et la zone des Corbins.

Le MILLESIME est un sujet sous surveillance pour cette fin d'année et pour l'année 2021. S'ajoute aujourd'hui un projet de construction d'une tour de 60 mètres (environ 20 étages), en plein éco-quartier où le rythme de l'urbanisation est déjà très soutenu. Ce projet, ressorti des cartons, était étonnamment absent du programme de l'équipe majoritaire « Montévrain, ville audacieuse ».

A l'heure où toutes les communes de France détruisent les tours, devons-nous subir sous le couvert de l'innovation et de l'ambition, un projet visuellement, économiquement, et psychologiquement, inconcevable ? Notre équipe, Demain Pour Un Autre Montévrain, est plus que jamais à vos côtés pour défendre une urbanisation cohérente dans tous les quartiers de notre Ville.

Face à la série d'évènements terroristes de ces derniers jours, nous tenions à exprimer notre émotion et à témoigner notre soutien à toutes les personnes touchées par ces épreuves.

DE LA MAJORITÉ

Pas facile de prendre un peu de hauteur....

Le programme porté par Epamarne, aménageur du quartier « Les Roseaux », a fait couler beaucoup d'encre. Ce projet très innovant sur le plan architectural et environnemental a été rejeté avant même d'avoir pu le défendre. Les seules critiques qui méritaient d'être prises en compte, celles des Montévriinois, ont été parfaitement entendues par Monsieur le Maire qui a souhaité vous consulter, et prendre en compte vos avis. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les modalités de cette consultation restent à définir, à l'heure où vous les lirez, vous aurez déjà pu vous exprimer, et c'est bien là l'essentiel, rien ne se fera sans vous... Notre Maire, caricaturé par quelques-uns en despote bétonneur, est plus que jamais à votre écoute. La ville continuera à évoluer avec vous et pour vous. C'est plutôt rassurant pour ceux qui pouvaient en douter.

Il est maintenant l'heure de se retrouver en famille, selon un protocole moins contraignant que longtemps redouté, pour passer ces fêtes dans une ambiance festive qui nous a tant manquée. Nous vous souhaitons donc de belles fêtes de fin d'année et surtout une belle année 2021 moins morose que celle qui s'achève....

les textes remis par les différents groupes sont repris dans leur intégralité et à l'identique. La rédaction du magazine s'interdit d'intervenir sur leur contenu qui engage la responsabilité de leur auteur.

LOTS OFFERTS
PAR LE COMITE DES FÊTES



GRAND

CONCOURS D'ILLUMINATIONS

MAISONS ET BALCONS

**RECOMPENSES ET REMISE DE PRIX PAR UN JURY,
AU GAGNANT DE 2 CATEGORIES : MAISON ET APPARTEMENT**

**CONDITIONS : DÉCORATIONS ET ILLUMINATIONS DE NOËL VISIBLES DEPUIS
LA VOIE PUBLIQUE SANS EMPÎÊTER SUR LE DOMAINE PUBLIC, DU
14 AU 18 DÉCEMBRE 2020 ENTRE 17H30 ET 21H00.**

**BULLETIN D'INSCRIPTION ET PHOTOS À RETOURNER AVANT LE 12/12/2020 À 00H00 SUR :
EVENEMENTIEL@MAIRIE-MONTEVRAIN.FR OU PAR TÉLÉPHONE AU 01 60 36 40 40
RÈGLEMENT DU CONCOURS ET BULLETIN D'INSCRIPTION TÉLÉCHARGEABLES SUR
WWW.MONTEVRAIN.FR**